

Le **CRITERIUM MCCS/ ECOLE DE CONDUITE** n'est pas une course, mais une série d'épreuves d'initiation à la pratique compétitive.

## **REGLEMENT 2017**

### **1- PARTICIPANTS**

- Pilotes/adhérents MCCS titulaires d'une licence UFOLEP Ecole de Conduite ou compétition.  
Ces pilotes doivent aussi être titulaires du CASM ou du Test de pilotage UFOLEP délivré en Ecole de Conduite.
- Pilotes invités titulaires de la licence UFOLEP entraînement / compétition.

### **2- ENGAGEMENTS / FRAIS DE PARTICIPATION**

Frais de participation : 10€ (tarif séance Ecole de conduite) à régler avant l'épreuve en signant la liste d'émargement.

Les inscriptions seront prises par Email, en respectant **un délai minimum de huit jours** qui sera indiqué dans le courriel d'information envoyé à tous les pilotes.

### **3- Numéros**

Toutes les motos portent un **numéro déclaré lors de l'inscription** (pas de doublon dans une même catégorie, un autre numéro pourra être proposé).

### **4- DEROULEMENT DES EPREUVES**

- Les épreuves ont lieu le dimanche, selon un calendrier élaboré par le Conseil d'Administration (une épreuve par mois par exemple). Une épreuve peut être annulée dans les mêmes conditions qu'une séance d'Ecole de conduite (problème de météo ou d'encadrement). Toutes les informations seront publiées sur [mccs.fr](http://mccs.fr), dans une rubrique spécialement créée.
- Les pilotes sont regroupés par catégorie (respect réglementation âge/cylindrée) :
  - Catégorie Educative : jeunes pilotes de moins de 12 ans ou adultes débutants titulaires du TP UFOLEP.
  - SOLO A 85 : pilotes de 12 ans et plus titulaires du TP ou du CASM
  - SOLO B 125 2T et 250 4T titulaires du TP ou du CASM.
  - PRESTIGE /OPEN titulaires du TP ou du CASM toutes cylindrées.  
Les féminines roulent dans la catégorie de leur cylindrée.
- Les essais ont lieu le dimanche matin selon l'horaire établi.
- Le circuit de l'épreuve est adapté à la catégorie de pilotes : Educatifs : pistes 1 et 2 / autres catégories : pistes 3 et 4.
- L'épreuve se déroule en deux manches de 12 mn + un tour (10mn pour la catégorie éducative).

- Départ de l'épreuve : avec la grille de départ (Accès à la grille par tirage au sort effectué à l'accueil, lors de la signature de l'engagement, valable pour les deux manches).
- Lorsqu'ils ne participent pas à la manche en cours, certains pilotes volontaires (sauf éducatifs) pourront jouer le rôle de commissaires de piste, sous la responsabilité des commissaires de sécurité officiels.

## 5- SECURITE DES EPREUVES

- Pour prendre le départ, le pilote et sa moto doivent répondre à toutes les conditions habituelles de sécurité :
  - Equipement du pilote : Casque / gants / masque/ bottes/ pantalon / genouillères / pare-pierre avec dorsale / maillot manches longues...
  - Equipement de la moto : en état de bon fonctionnement
  - contrôle effectué par un commissaire de sécurité officiel qui peut se faire assister.
  - Un contrôle sonore peut être organisé à l'occasion des essais.
- Chaque épreuve se déroule sous la responsabilité d'au moins deux animateurs titulaires, assistés des animateurs stagiaires et des commissaires de sécurité titulaires et stagiaires.
- En cas d'accident, les consignes prévues au règlement de l'Ecole de conduite sont appliquées.

*\* Attention! pas de "public" aux abords des pistes. Seuls les officiels ont accès aux pistes. Les accompagnateurs ont accès uniquement à la zone "accès piétons".*

*En dehors des manches, les jeunes pilotes de la catégorie éducatives sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.*

## 6- SANCTIONS

En cas de non-respect des drapeaux ou des consignes données par les animateurs, ou suite à un comportement incompatible avec le déroulement de l'épreuve, le pilote peut faire l'objet d'un retrait de points : décision prise en concertation par les animateurs, après avis des commissaires de sécurité.

## 7- CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES POINTS

- **Catégorie Educative** : Pas de classement ni de points (démonstration éducative)
- **Pour les autres catégories** : Les points sont attribués selon l'ordre d'arrivée :  
1<sup>er</sup>/ 100 point    2<sup>e</sup>/90 points    3<sup>e</sup>/80 points    4<sup>e</sup>/70 points et ainsi de suite,  
10 points pour tous les pilotes à partir du 10<sup>e</sup>.

Seuls les pilotes qui terminent la manche sont classés.

*\*Bonus: pour encourager la participation de tous les pilotes, un bonus de 25 points est attribué à tout pilote ayant pris le départ d'une manche.*

Le classement élaboré par les commissaires de pointage est sans appel.

Les points sont cumulés pour établir le classement général du critérium(sauf pilotes invités).

Le classement de l'épreuve et le classement général officiel seront publiés sur mcs.fr au fur et à mesure de son élaboration.

## **8- RECOMPENSES**

- Elles sont remises en Assemblée Générale annuelle lors de la proclamation officielle des résultats du critérium, à tous les pilotes du club présents :
  - Catégorie éducative : récompense pour tous les pilotes présents
  - Autres catégories : récompense pour tous les pilotes présents (coupe, médaille...) en fonction du classement général du critérium. En cas d'égalité, même récompense pour les pilotes concernés.

*Ce projet, a été adopté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 21 avril 2017.*

### REMARQUES / RAPPEL

\*Le Test de pilotage est accordé aux pilotes qui roulent avec une moto personnelle, après un nombre de séances de perfectionnement variable, en faisant référence au livret d'école de conduite. Les acquisitions du pilote font l'objet d'un contrôle continu de son niveau de pilotage.

\*Les motos mise à disposition par le club sont réservées uniquement pour la phase de découverte et d'initiation sur plateau éducatif et piste 1. Elles ne permettent pas de participer aux séances de perfectionnement qui préparent l'obtention du test de pilotage.

### CALENDRIER ET HORAIRES DU CRITERIUM

#### **DATES DES JOURNEES CRITERIUM :**

14 MAI / 11 JUIN / 09 JUILLET / 17 SEPTEMBRE / (date complémentaire éventuelle : 01 octobre)

**HORAIRE INDICATIF :** L'horaire précis définitif sera établi après réception des inscriptions, et publié sur [mccs.fr](http://mccs.fr)

#### **8h à 9h00**

#### **Accueil des pilotes et formalités d'engagement**

9h15 à 10h30

ESSAIS 10mn pour chaque catégorie

11h à 12 heures

Début de la première manche : 10 mn pour les éducatifs / 12 mn + un tour pour les autres

12h à 13h30

REPAS pique-nique

13H45

reprise 1<sup>ère</sup> manche et 2<sup>ème</sup> manche

Fin des épreuves prévue vers 17 heures

*Mise à jour le 23/04/2017*